



Stratégie transfrontalière en matière de protection du climat pour la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur

Le Rhin Supérieur : Région modèle en matière d'énergie

I. Préambule

La protection du climat et la politique énergétique sont étroitement liées.

Le changement climatique à l'échelle planétaire touche également la région du Rhin Supérieur – la protection climatique régionale est pourtant possible – le Rhin Supérieur est une unité climatique.

II. Stratégie

1. Les signataires souhaitent aborder la protection du climat dans la région du Rhin Supérieur dans le cadre d'une coopération transfrontalière interdisciplinaire. A cet effet, les objectifs visés en matière de politique climatique doivent tenir compte, en dehors de la politique énergétique, également de la politique environnementale, sylvicole, agricole, et des politiques relatives aux transports et déplacements.
2. Les signataires ont pour objectif, en encourageant des technologies efficaces et les énergies renouvelables, de réduire durablement les émissions spécifiques du CO2 dans la région du Rhin Supérieur, et de diminuer ainsi la dépendance envers des sources d'énergie problématiques.
3. A cet effet, les signataires misent sur les stratégies d'ores et déjà mises en place dans les régions et sur des priorités uniformes dans le domaine de la politique énergétique :
 1. Faire des économies d'énergie
 2. Transformation rationnelle de l'énergie / Augmentation de l'efficacité orientée sur les actions
 3. Recours à des énergies renouvelables.
4. Dans le cadre de la mise en application transfrontalière de cette stratégie, les signataires souhaitent profiter de leurs expériences mutuelles et des forces existantes, et supprimer les faiblesses.

5. **A cet effet, les signataires s'engagent à obtenir des progrès transfrontaliers à travers des projets concrets, exemplaires et communs. Ceci doit permettre de donner des impulsions économiques tout en garantissant et augmentant les emplois et les places d'apprentissage.**
6. **Des informations détaillées doivent permettre aux citoyennes et aux citoyens un meilleur accès aux programmes d'assainissement et aux possibilités de financements existants.**
7. **La mise en application de cette stratégie doit être accompagnée d'une coopération renforcée des acteurs importants venant des milieux politiques, administratifs, communaux, scientifiques et économiques mais aussi des associations, tout en y intégrant les initiatives publiques ou privées existantes.**
8. **Le Rhin Supérieur doit renforcer son image, caractérisée par l'innovation et une compréhension intelligente de l'économie, et jouer ainsi un rôle de précurseur par rapport autres régions européennes.**
9. **Les signataires entreprendront toutes les démarches nécessaires pour que les membres de la Conférence du Rhin Supérieur acceptent de mettre à disposition les ressources financières et humaines nécessaires à la mise en application de cette stratégie.**
10. **La Commission de protection du climat de la Conférence du Rhin Supérieur est responsable de la concertation et de la coordination pour la mise en application de cette stratégie, ainsi que pour la communication. Elle soumettra un rapport annuel retraçant les résultats au Comité directeur de la Conférence du Rhin Supérieur.**

UNTERZEICHNER

Land Baden-Württemberg

Dr. Rudolf Kühner
Regierungspräsident
Regierungspräsidium Karlsruhe

Dr. Sven von Ungern-Sternberg
Regierungspräsident
Regierungspräsidium Freiburg

Land Rheinland-Pfalz

Clemens Nagel
Persönlicher Beauftragter des
Ministerpräsidenten für grenzüberschreitende
Zusammenarbeit
Staatskanzlei Rheinland-Pfalz

Karlsruhe, den 8. Dezember 2006

UNTERZEICHNER/SIGNATAIRES

Kanton Basel-Stadt

Dr. Guy Morin
Regierungsrat
Justizdepartement

Kanton Basel-Landschaft

Urs Wüthrich-Pelloli
Regierungspräsident
Bildungs-, Kultur- und Sportdirektion

Kanton Aargau

Peter C. Beyeler
Regierungsrat
Departement Bau, Verkehr und Umwelt

Kanton Solothurn

Esther Gassler
Regierungsrätin
Volkswirtschaftsdepartement

République et Canton du Jura

Jean-François Roth
Ministre
Département de l'économie et de la coopération

Karlsruhe, den 8. Dezember 2006

SIGNATAIRES

Etat français

Jean-Paul Faugère
Préfet de la région Alsace
Préfet du Bas-Rhin

Région Alsace

Adrien Zeller
Président du Conseil Régional d'Alsace

Département du Bas-Rhin

Philippe Richert
Président du Conseil général
du Bas-Rhin

Département du Haut-Rhin

Charles Buttner
Président du Conseil général
du Haut-Rhin

Karlsruhe, le 8 décembre 2006